

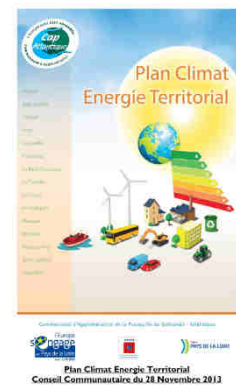
1. Pourquoi un PCAET ?

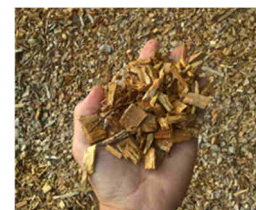
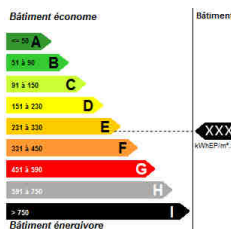
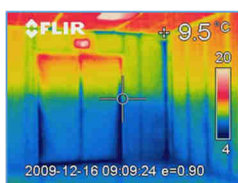
1.1 Pourquoi Cap Atlantique ?

Cap Atlantique en tant que collectivité de plus de 50 000 habitants a obligation de réaliser un PCAET. En effet la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 fait évoluer le périmètre et l'ambition des plans climat énergie territoriaux (PCET), en y intégrant notamment les enjeux de la qualité de l'air. Elle renforce le rôle des intercommunalités comme coordinateur de la transition énergétique en leur confiant l'élaboration et la mise en œuvre des PCAET.

Sur le territoire de Cap Atlantique, le PCET actuel adopté en 2013 fait office de document de référence en matière de transition énergétique. Quelques actions qui ressortent du PCET et de son évolution au fil des ans :

- Organisation de permanences de l'espace info énergie et d'animations sur les économies d'énergie avec l'association Alisée depuis 2011.
- Filière bois-énergie : étude et mise en place d'une filière bois-énergie locale pour approvisionner une chaudière bois sur une piscine intercommunale
- Projet méthanisation : étude de la création d'une unité de méthanisation agricole sur le nord du territoire.
- Projet Partagélec Pénestin, 1^{er} site d'autoconsommation collective en France.
- Conseiller en énergie partagé sur les 15 communes : réalisation de suivis de consommations, d'audits énergétiques, mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Environ 250 000 € d'économies sur les consommations, les abonnements, les études.
- Cap Atlantique Lauréat du label Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) : 1.1 M€ de projets pour la transition énergétique et écologique + possibilité d'obtenir des CEE TEPCV (750 000 € environ). Achats de véhicules électriques, rénovation de bâtiments publics, d'éclairage public, restauration de mares, création d'itinéraires cyclables.
- Schéma directeur vélo adopté : 10 ans de planification cyclable, 500 000 € annuels de travaux.
- SCoT adopté avec des orientations significatives pour l'adaptation au changement climatique





Au total ce sont 19 actions engagées sur le 28 actions définies en 2013. Le PCET a su s'adapter au contexte, aux opportunités et aux projets, pour faire avancer les actions et le sujet de la transition énergétique au sein du territoire.

1.2 C'est quoi un PCAET ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil opérationnel de coordination de la transition énergétique et climatique sur le territoire.

Le PCAET a trois objectifs principaux :

1. réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire pour contribuer à atténuer le changement climatique (volet « atténuation »).
2. préserver la qualité de l'air, et ainsi limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique.
3. adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »).

Il reprend localement les objectifs de la LTECV à savoir:

- Réduction de 40% des émissions de GES en 2030 et réduction de 75% en 2050, par rapport aux émissions de 1990
- Réduction de 20% de la consommation énergétique finale en 2030 et de 50% en 2050 par rapport à 2012
- Réduction de 30% de la consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012
- 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

Il insère de nouvelles ambitions :

- Développer les potentiels de séquestration de CO2 dans les écosystèmes et les produits issus du bois
- Valoriser les potentiels d'énergie de récupération
- Développer le potentiel de stockage des énergies
- Développer les réseaux de chaleur et de froid
- Réduire les émissions de polluants atmosphériques
- Optimiser les réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur

Le PCET de Cap Atlantique adopté en novembre 2013 voit ses actions se poursuivre au fil des décisions de son comité de pilotage. Le PCAET reprendra à son compte les actions réalisées et en cours et permettra d'élargir le champ d'implication du PCET d'origine pour aller investiguer d'autres actions à mettre en œuvre, en lien avec la transition énergétique, sur le volet atténuation du changement climatique et le volet adaptation au changement climatique.

Cap Atlantique a un impact mineur sur les émissions de gaz à effet de serre sur ses activités propres. Le bilan carbone établi en 2012 montrait un poids relatif de 3% des émissions de CO₂ liées aux activités de Cap Atlantique.

Un des rôles principaux de Cap Atlantique est donc de pouvoir engager l'implication de tous les habitants, entrepreneurs ou agents des services publics pour réduire les impacts liés aux comportements et habitudes de consommation.

1.3 10 raisons pour ne pas agir

Le problème du changement climatique est perçu comme un enjeu crucial mais le plus souvent nous ne savons pas comment traiter le sujet, ou nous ne voulons pas envisager que ce problème puisse arriver. Quelques raisons qui peuvent expliquer ce phénomène :

1. Pas le problème le plus important ou urgent

Le sujet souffre de la concurrence de défis en apparence plus pressants tels que la protection des services publics, la lutte contre la pauvreté et les inégalités, la crise des réfugiés, la montée des populismes et nationalismes, etc.

2. Déni et scepticisme

Certains estiment, de manière honnête ou intéressée, que le changement climatique n'est pas problématique et d'autres pensent que le changement n'est pas aussi grave que ce que les recherches scientifiques suggèrent, comme celles du GIEC. La science nous dit le contraire.

3. Effet retardé des GES

Les conditions météorologiques d'aujourd'hui ne reflètent pas totalement les concentrations actuelles des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Le climat met du temps pour s'adapter et la météo avec. Ce retard nous conforte dans l'illusion que le changement climatique n'est pas un problème ou pas un problème aussi grave qu'annoncé puisque nous ne saisissons que la dimension météorologique, passagère, qui ne reflète pas encore les transformations de fond. Ce retard nous conduit à croire que nous avons le temps pour nous saisir du problème.

4. On a le temps

Nous avons tendance à penser que nous avons tout notre temps avant d'agir. La plupart d'entre nous croyons fermement que les effets les plus terribles du changement climatique se feront ressentir dans un lointain futur et que nous y échapperons durant notre existence terrestre.

Est-ce que cela manifeste notre insensibilité quant au sort des générations futures? Probablement pas. En général, nous nous préoccupons de leur bien-être, mais plus les êtres que nous considérons sont éloignés dans le temps, moins de poids moral nous leur donnons en comparaison de notre propre bien-être. Nous pouvons considérer que les générations vivant dans deux siècles auront bénéficié d'une croissance économique et d'un développement technologique qui les auront mieux préparées que nous ne le sommes à affronter le changement climatique.

Cependant, comme leur capacité à faire face au changement climatique dépend de nos actions présentes, le fait que nous ne soyons pas encore face au scénario catastrophe n'est pas une raison pour ne pas agir fermement dès à présent. Parce qu'en retardant des actions nécessaires (sérieux ralentissement de l'émission de GES, passage aux énergies non carbonées), nous rendons la tâche des générations futures beaucoup plus compliquée. Et le plus éloigné ces générations se situent, le plus difficile cela sera pour elles (du fait de la procrastination des générations qui les auront précédées).

5. Nature probabiliste de la science climatique

Aucun travail scientifique sérieux ne peut prédire avec une certitude absolue les effets immédiats ou distants du changement climatique. À court terme, c'est la météorologie. Bien entendu, la majeure part de la science est probabiliste, mais la climatologie a peut-être plus recours aux probabilités que d'autres disciplines.

Alors que nous exigeons de manière irréaliste des réponses claires et précises à 100%, la science du climat nous propose différents scénarios bardés d'une flopée de probabilités. Dès lors, nous avons de la difficulté à matérialiser ces différents scénarios ainsi que leurs implications pour nous-mêmes et, surtout, pour nos descendants.

6. Accumulation des GES

Le climat d'aujourd'hui résulte des émissions accumulées dans le passé. Nos émissions présentes vont rester dans l'atmosphère pour une période de temps variant de quelques décennies à plusieurs milliers d'années. Même si l'on cessait nos émissions demain, le climat continuerait de changer durant une longue période de temps. La Terre capte une partie du carbone émis par l'entremise des puits naturels de carbone (océans, forêts, sols). Mais elle retient beaucoup moins de carbone (à peu près la moitié) que ce que nous produisons. De plus, l'acidité des océans s'accroît (du fait d'une plus forte teneur en CO₂), ce qui menace de nombreuses espèces marines comme les coraux ou mollusques. C'est d'ailleurs l'une des causes de la sixième extinction de masse.

7. Non-uniformité des changements

Le changement climatique est un phénomène global aux implications locales. La Terre affronte une transformation globale impulsée par l'accumulation de GES, qui se manifeste par la hausse du thermomètre.

En fonction des régions, les variations de température ne vont pas être les mêmes. De telles variations ne disent rien des mutations comme les pénuries d'eau, inondations, tempêtes, feux de forêt, apparitions de nouvelles bactéries ou virus, déclin de la productivité agricole, déplacement ou extinction d'espèces animales et végétales, flots migratoires, etc. Il est donc trompeur de s'attendre à des changements de même nature et intensité partout, illusion suggérée par le vocabulaire de la hausse des températures.

8. Non-linéarité des changements

Il y a l'espoir que le changement climatique va se déployer de manière graduelle et linéaire. Les températures augmenteront lentement. Les espèces végétales et animales s'adapteront en migrant ou en évoluant. De plus en plus de scientifiques nous avertissent néanmoins que cela ne sera pas le cas. Le climat risque de franchir des «points de basculement» (tipping points) et sera, dès lors, impacté par des boucles rétroactives. Une fois atteints, ces points de basculement accentueront les transformations en cours de manière dramatique et donneront naissance à de nouvelles normes climatiques. Parmi ces points figure la fonte de la calotte glaciaire du Groenland qui réduira ou interrompra la dérive nord-atlantique (le Gulf Stream). Du fait de la brutalité des changements, le climat deviendra plus imprédictible, et les catastrophes comme les ouragans, sécheresses, inondations, orages, vagues de froid ou de chaleur, seront plus fréquentes.

9. Trompeuse psychologie

Nous souffrons de biais cognitifs et de défauts dans nos perceptions et analyses d'événements et de situations. Parmi celles-ci, une est particulièrement inquiétante. Il s'agit du biais optimiste, c'est-à-dire la croyance que nous allons nous en sortir quoi qu'il se passe, que nous sommes meilleurs

qu'autrui (en particulier que les sociétés qui nous ont précédés) et que rien de réellement grave ne peut nous arriver. Donc, notre psychologie boiteuse est une candidate sérieuse pour expliquer pourquoi nous avons de la difficulté à prendre le changement climatique au sérieux : nous pensons que nous allons nous en tirer sans trop de dégâts, individuellement et collectivement.

10. Tentation du «pourquoi pas?»

Le souci est de négliger le caractère non linéaire et non uniforme du changement climatique. Au fond, le problème n'est pas de déterminer si la France ou certains de ses habitants seront mieux lotis avec quelques degrés de plus, c'est de pouvoir anticiper et s'adapter collectivement à un climat qui va créer des conditions météorologiques de plus en plus destructrices et difficiles à prévoir.

Le défi est de se préparer à gérer les changements. Les chocs à répétition vont mettre à l'épreuve la société, la résilience des secteurs d'activités, la stabilité des institutions.

Le dilemme qui va rapidement se présenter est celui du choix entre le chacun pour soi ou un surcroît de solidarité au sein des pays, entre citoyens aisés et ceux qui le sont moins, et entre les États.

Si l'on n'y prend pas garde, les changements climatiques à venir se grefferont à ces problèmes pour créer une situation explosive. Nous avons encore le temps, mais il s'épuise plus vite que nous le pensons.

2. Comment faire un PCAET ?

2.1 Méthodologie et gouvernance

Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Une évaluation environnementale spécifique est prévue en continu pour garantir une prise en compte des impacts potentiels des actions mises en œuvre dans le cadre du PCAET. Ces différentes étapes sont détaillées dans les chapitres suivants.

La construction du PCAET est assurée de la même manière que celle du PCET conçu en 2013, sans passer par un prestataire externe, à l'exception toutefois de l'évaluation environnementale nouvelle obligation réglementaire. Il s'agit de pouvoir maîtriser les dépenses de fonctionnement d'une part et de pouvoir construire un dispositif répondant concrètement aux préoccupations du territoire, au plus près de ses acteurs et partenaires déjà impliqués dans le suivi du PCET existant. A ce titre les membres du PCET sont mobilisés pour participer à la construction du PCAET dans un comité de pilotage annuel :

Communes,	Enedis,	Réseau Lila Presqu'île,
CCI,	GRDF,	Régions Pays de la Loire et
CMA,	Parc de Brière,	Bretagne
Chambres d'agriculture,	DDTM,	Départements 44 et 56
ADEME,	DREAL,	
Alisée,	Carene,	